

1-1-1992

Justice Denied, the Law Versus Donald Marshall

Danielle Y. Raymond

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.schulichlaw.dal.ca/djls>



Part of the [Law Commons](#)

Recommended Citation

Danielle Y Raymond, "Justice Denied, the Law Versus Donald Marshall" (1992) 1 Dal J Leg Stud 206.

This Book Review is brought to you for free and open access by the Journals at Schulich Scholars. It has been accepted for inclusion in Dalhousie Journal of Legal Studies by an authorized editor of Schulich Scholars. For more information, please contact hannah.steeves@dal.ca.

***Justice Denied, the Law Versus Donald Marshall*
Micheal Harris,
Toronto: Harper Collins, 1990, pp.411**

Il est difficile de rendre justice, en quelques pages, à la vie d'un homme comme Donald Marshall Junior qui a perdu onze ans de sa jeunesse en prison pour un meurtre qu'il n'avait pas commis. Pourtant, Micheal Harris, capture dans son récit journalistique les faits et les sentiments du long cauchemar. Celui-ci a passé beaucoup de temps avec Donald Marshall et les autres participants à l'affaire afin de mettre à jour une histoire aussi complète que réelle. Le livre se lit comme un roman en informant le lecteur des détails précis d'une des fautes les plus poignante du système de justice criminel canadien au vingtième siècle.

Les faits de l'affaire sont les suivants: En 1971, Sandy Seale, un jeune noir fut poignardé à mort dans un parc à Sydney en Nouvelle-Écosse. Donald Marshall Junior, un Micmac de dix-sept ans fut désigné comme seul suspect vingt-quatre heures plus tard. La police n'avait que peu de preuves substantielles, dont la plus importante était le fait que les deux jeunes gens étaient ensemble au moment du crime. L'enquête policière s'appuyait aussi sur les faux témoignages de trois mineurs donc un n'était même pas au parc le soir en question. Au procès, le procureur ne divulgua pas tout aux avocats de la défense et ces derniers ne firent pas d'efforts pour approfondir d'avantage. Sans témoin oculaire pour corroborer la version de Marshall selon laquelle deux autres individus auraient été sur les lieux du crime, il fut trouvé coupable et condamné à la prison à perpétuité. Onze années devaient passer avant que les preuves multiples établissant son innocence soient acceptées par le système qui l'avait emprisonné à tort. La Cour Suprême de Nouvelle-Écosse, qui acquitta Donald Marshall en 1982, alla jusqu'à le blâmer pour son propre emprisonnement. En 1990, il y eut une Commission Royale d'Enquête sur la cause Marshall. Son rapport, analysant chaque étape du processus démontra la grossièreté de l'erreur judiciaire.

Micheal Harris amorce le livre en familiarisant son lecteur avec le contexte historique et géographique de la Nouvelle-Écosse et de la ville de Sydney. Plus loin, il met l'accent sur le cadre social de la réserve indienne de Membertou, où vivait Marshall et jette un regard froid sur les tensions raciales des incompréhensions mutuelles entre les indiens et les autres citoyens. L'enquête policière est décrite de façon détaillée, au point d'inclure les dates et les heures précises, ainsi que les commentaires des témoins et des policiers concernés.

Le lecteur est guidé à travers chaque étape pour une explication claire des causes qui menèrent éventuellement à l'erreur judiciaire. Le livre quoique correct dans ses points de droit peut aussi facilement être compris et apprécié par un lecteur civil. Les années de Donald Marshall derrière les barreaux se succèdent avec un regard interne sur la vie du prisonnier #1997 et ses cohortes. Avec des témoignages et des descrip-

JUSTICE DENIED

tions graphiques. C'est un regard rare et intéressant qui porte à réfléchir. Le lecteur est exposé aux souffrances et aux frustrations de Marshall et est amené à comprendre combien les pénitenciers forment un monde à part. Les travailleurs sociaux affectés à la prison et à Marshall lui ont fait comprendre que s'il avouait être coupable il pourrait être transféré d'un pénitencier à sécurité maximum à un de sécurité moyenne et éventuellement être éligible aux permissions de jour puis ultimement mis en liberté conditionnelle. Marshall est dans une position où ses déclarations d'innocence lui font du tort. En tant que lecteur, il est difficile de ne pas s'enrager devant les incompétences, les manques d'intégrité, les mensonges, les obstacles bureaucratiques mais surtout devant les préjugés qui mènent au cauchemar de onze ans. On sent que l'auteur a voulu aller en profondeur dans sa description du système juridique et correctionnel tout en faisant attention de ne pas trop se spécialiser afin de rester accessible à tous.

Le lecteur ressent un soulagement lorsque finalement la Gendarmerie Royale du Canada ouvre une autre enquête dans l'affaire Marshall. Cette fois-ci, rien n'est laissé à l'écart et les recherches s'effectuent avec une grande minutie. En 1982, la Cour Suprême de Nouvelle-Écosse accueille l'appel de Marshall. Malheureusement, sa victoire n'est pas complète. Onze ans de sa jeunesse ont été gachés. Des souvenirs horribles de cette période demeurent ancrés dans son esprit à jamais. Enfin, il doit témoigner à l'interminable procès du véritable meurtrier. De plus, le gouvernement retarde tout paiement de compensation qui, une fois payé, s'avère une insulte flagrante étant donné les onze années de jeunesse et de liberté perdues par une erreur du système.

Les souvenirs ne s'effaceront jamais et le temps ne peut pas être remplacé, Donald Marshall essaye tant bien que mal de se réajuster. Quand au public et au système de justice criminel, nous devons à Marshall de ne pas oublier son cauchemar et de faire notre possible pour garder contre d'autres erreurs de ce genre. "Justice Denied" nous invite à remettre en question notre système judiciaire et nous pencher sur des questions de fond comme la peine de mort. Si son abrogation avait eu lieu plus tôt, peut-être que sa dernière victime au Canada, Wilbert Coffin (preuve de son innocence découverte après sa pendaison), serait toujours vivante aujourd'hui et en liberté comme Donald Marshall. Lorsque l'on voit que nos institutions judiciaires peuvent commettre des erreurs aussi flagrantes, nous devons sérieusement considérer l'éventualité de l'existence de préjugés dans leur sein. La Commission Royale d'Enquête souligne l'influence néfaste des préjugés raciaux et des pressions politiques qui ont mené à la condamnation initiale de Marshall. Bien que l'auteur ne fasse que de brèves allusions à ces questions, il ne se cache pas de dire au passage que le système et son processus ne sont que le reflet des personnes qui meublent les échelons.

Malgré quelques descriptions longues et certains détails pesants qui contribuent à un début difficile, il est facile de s'emballer dans ce livre, surtout une fois que le lecteur s'habitue au style journalistique et se submerge dans l'affaire. En somme, considérant la clarté, l'intérêt général et particulier du sujet ainsi que sa pertinence, c'est un livre qui

DALHOUSIE JOURNAL OF LEGAL STUDIES

en vaut le temps. Une maxime dit qu'il vaut mieux avoir dix coupables en liberté qu'un innocent en prison. Le faux emprisonnement de Donald Marshall Junior raconté par Micheal Harris rappelle de façon poignante au lecteur la vérité de ce dicton.

Danielle Raymond
First year law student
Dalhousie University